

Communes et Intercommunalités: Comment mieux travailler ensemble?

A distance en classe virtuelle synchrone en présence de Monsieur Claude RIBIERAS

Thématique du répertoire formation des élus :

**ELU0106 – Organisation et
fonctionnement des intercommunalités.**

Référence interne :
ELU0106-RC-CP0

Durée :

7 heures de formation

Public :

Elus,
Collaborateurs d'élus,
Cadres administratifs,
Agents de la collectivité

Prérequis

Aucun prérequis

Compétences du formateur

Les formateurs qui interviennent sur nos formations sont recrutés avec le plus grand soin. Ils sont experts dans leur domaine, ils connaissent les collectivités, ils sont pédagogues.

Délais pour entrer en formation

La date de début de formation sera fixée après votre inscription selon vos disponibilités, celles des autres élu(e)s et celles du formateur/formatrice. (doodle).

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluations régulières pendant la formation en utilisant différents moyens (mises en situation, Quiz...) - Questionnaire de satisfaction en fin de session - Attestation de fin de formation précisant les objectifs de la formation - Possibilité d'évaluer les connaissances acquises par QCM - Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire

Montant de la prestation

**400 € TTC si financement DIF ELU,
560 € TTC si financement sur le budget
de la collectivité**

Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI

Accessibilité :

Pour l'accueil des personnes en situation de handicap, nous contacter afin de prendre en compte les difficultés rencontrées et y apporter de manière individuelle les moyens nécessaires.

Organisme de formation:

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)
Siège social : 49, Avenue du Général de
Gaulle 79200 PARTHENAY
Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
Adresse électronique :
gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr

Numéro de SIRET : 88982928900012



Société agréée par
le ministère de la
Cohésion des
territoires et des
relations avec les
collectivités
locales depuis le
23 mars 2021

Déclaration d'activité en tant que prestataire de
formation enregistrée sous le numéro
75790137279 auprès de la préfète de région
Nouvelle-Aquitaine

Conditions générales de vente sur le site
<https://www.formationdeseluslocaux.fr>



Les objectifs pédagogiques:

Cette session de formation à pour objectif de permettre aux élus de:

- Comprendre le fonctionnement de l'intercommunalité
- Permettre de mieux définir le rôle quel que soit sa fonction d'élu

Le Programme :

Pourquoi en sommes nous là en 2023?

- Le rôle de l'histoire
- Les différents textes en vigueur

Rappel du rôle des élus municipaux et intercommunaux:

- Quel est le rôle et les qualités d'un conseiller municipal?
- Un rôle distinct des adjoints et du personnel communal
- Les conseillers communautaires

Rappel des droits et obligations des fonctionnaires:

- Le rôle administratif
- Relations élus fonctionnaires:
- Présence d'un cabinet ou pas?
- La zone grise
- Le processus décisionnel
- Le tandem Élu – Fonctionnaire sur une opération

Un projet de territoire coconstruit avec les différents élus:

- Méthodologie pour associer l'ensemble des élus municipaux et intercommunaux

Les nouveaux textes permettant de mieux faire participer les élus municipaux aux projets de l'intercommunalité:

- Loi engagement et proximité du 27 décembre 2019
- Notamment remettre le Maire au cœur de l'intercommunalité
- Les 5 recommandations
- Choisir son intercommunalité plutôt que de la subir

Des exemples d'organisation de services et de mutualisations afin de conserver la proximité pour les citoyens:

- Exemples concrets de différents services fonctionnels et opérationnels

Les outils à votre disposition:

- Rapport annuel d'activité
- Droits d'information et de participations de élus municipaux
- Réunions thématiques

Formateur : Monsieur Claude RIBIERAS

Aujourd'hui DGAS (Directeur général adjoint des services) de Saint Briec Armor Agglomération .

De formation supérieure en bâtiment puis en urbanisme, j'ai eu la chance pendant 30 ans de faire la conduite de projets dans différents domaines tels que des aménagements d'espaces publics, complexes sportifs, culturels, sociaux tout en managant des services et des directions. "Nous avons la chance d'avoir un métier passionnant avec de vrais challenges en accompagnant au mieux les élus dans leurs décisions."



Les points forts de la formation :

L'expérience du formateur en intercommunalité qui a vécu plusieurs transferts et qui a été notamment mutualisé entre un commune centre et l'intercommunalité

Modalités pédagogiques :

A l'aide d'un diaporama reprenant les différents thèmes du programme ci dessus apport théorique en illustrant d'exemples

Les résultats attendus :

En tant qu'élu, comment mieux me positionner et participer aux projets de l'intercommunalité, plutôt que subir?

La formation que vous choisissez : **Communes et Intercommunalités: Comment mieux travailler ensemble?**

Durée **7 heures** La formation se déroule sur une journée soit : à **DISTANCE**

Tarif de la formation :

400 € TTC si financement DIF ELU,

560 € TTC si financement sur le budget de la collectivité (Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

Nous planifions la formation ensemble, après votre inscription - Dès que 5 élu(e)s seront inscrits nous vous contacterons et nous fixerons la date de début de la formation ensemble. L'utilisation partagée d'un Doodle permettra de définir les dates de la session selon vos disponibilités, celles des autres membres du groupe ainsi que celles de votre formateur/formatrice. Les heures de formation ne sont pas obligatoirement consécutives, nous proposons, des plages de 3h30 : 9h -12h30 / 14h -17h30 / 18h -21h30 à définir ensemble.

Les ++ de cette classe virtuelle : Possibilité de visionner l'enregistrement vidéo de votre séance et de poser des questions à Monsieur RIBIERAS pendant 3 mois après la formation

Deux moyens de s'inscrire selon le choix du financement :

Choix 1 pour le financement DIF ELU ou **Choix 2** pour un financement par la collectivité

Choix 1 - Financement DIF élu :

Pour vous inscrire à cette formation, en choisissant d'utiliser votre droit individuel à la formation pour la financer, nous vous proposons de suivre le lien ci-dessous après vous être connecté à la plateforme [moncompteformation.gouv.fr](https://www.moncompteformation.gouv.fr) -

https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0106-RC-CP0/88982928900012_ELU0106-RC-CP0

Si vos droits formation ne vous permettent pas de financer intégralement cette formation, la collectivité peut verser sur votre compte élu, une dotation en complément de vos droits, suivez ce guide : [cliquez-ici](#)



Choix 2- Financement collectivité :

Pour vous inscrire à cette formation en choisissant d'utiliser le budget formation des élus locaux de la collectivité pour la financer, nous vous proposons de compléter et d'envoyer le formulaire ci-dessous par courriel à l'adresse suivante: gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr. Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé [inscription en ligne](#) sur notre site internet



1 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION

Un bulletin d'inscription par personne

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Date de début de mandat :

2 FORMATION EN CLASSE VIRTUELLE SOUHAITEE

Nom de la session : **Communes et Intercommunalités: Comment mieux travailler ensemble?**

Votre ordinateur sera connecté à internet, il sera équipé d'une webcam et d'un haut-parleur. Pour votre confort d'écoute, un micro casque serait un plus. Vous utiliserez notre classe virtuelle en ligne à l'adresse suivante : <https://formationdeseluslocaux.classilio.com>

3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Courriel :

4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire Maire Adjoint Conseiller (e) Municipal(e) de votre commune

Président V. Président(e) Conseiller(e) d'une communauté de communes ou d'agglomération

Conseiller départemental Conseiller régional Agent de la collectivité Autre

5 COLLECTIVITE :

Intitulée de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) :

Adresse :

Code postal : Commune : Numéro de siret :

Représentant légal de la collectivité :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction : (Maire – Président)

Téléphone de la collectivité : Courriel de la collectivité

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :